

Fiche Produit selon le REGLEMENT DELEGUE (UE) N. 65/2014 DE LA COMMISSION du 1 octobre 2013  
et le REGLEMENT DELEGUE (UE) N° 66/2014 du 14 janvier 2014

Nom du fournisseur ou marque	SMEG
Référence	KTR90XE
Consommation annuelle d'énergie	59.4 kWh/a
Classe d'efficacité énergétique	A
Efficacité fluidodynamique (FDE)	30
Classe d'efficacité fluidodynamique	A
Efficacité lumineuse (LE)	102.3 lux/W
Classe d'efficacité lumineuse	A
Efficacité de filtration des graisses	76.6 %
Classe d'efficacité de filtration des graisses	C
Débit d'air à la première vitesse	334 m <sup>3</sup> /h
Débit d'air à la vitesse maximale	567 m <sup>3</sup> /h
Débit d'air à la vitesse intensive	788 m <sup>3</sup> /h
Emission acoustique de l'air pondérée à la vitesse minimale	49 dB(A)
Emission acoustique de l'air pondérée à la vitesse maximale	61 dB(A)
Emission acoustique de l'air pondérée à la vitesse intensive	69 dB(A)
Facteur d'augmentation du temps	1.00
Indice d'efficacité énergétique	52.4
Débit d'air mesuré au point de rendement maximal	438 m <sup>3</sup> /h
Pression d'air mesurée au point de rendement maximal	434 Pa
Puissance électrique à l'entrée mesurée au point de rendement maximal	176 W
Puissance nominale du système d'éclairage	2 W
Eclairage moyen du système d'éclairage sur la surface de cuisson	225 lux
Niveau de bruit au réglage le plus élevé	61 dB(A)

lundi 24 juin 2024